



COMMUNIQUE DE PRESSE

VERSAILLES GRAND PARC SE MOBILISE POUR LES ENTREPRISES

13 février 2015

Pour aider les entrepreneurs du territoire à surmonter les obstacles qu'ils peuvent rencontrer, le service du développement économique de Versailles Grand Parc propose une démarche innovante :

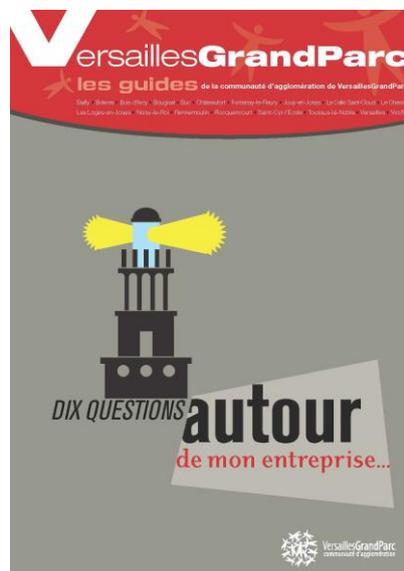
- une permanence une fois par semaine, le jeudi de 9h à 13h, dans les locaux de l'agglomération, au 6 avenue de Paris.

Objectifs : accompagner au plus près les entreprises dans leurs démarches, répondre à leurs questions et les mettre en relation avec les organismes utiles.

- le guide pratique - 10 questions autour de mon entreprise - disponible sur le site internet de l'agglomération.

Destiné aux créateurs d'entreprises, ce guide livre toutes les adresses utiles et des conseils précieux sur les financements, les aides publiques, les recherches de partenaires, l'accompagnement juridique, les formations...

http://www.versaillesgrandparc.fr/fileadmin/user_upload/siteAgglo/Entreprises/Accueil/Guideentrepreneur.pdf



L'Agglomération, qui regroupe 18 communes, 247 000 habitants, et 17 000 entreprises apporte son soutien aux zones d'activités économiques sur l'ensemble de son territoire. A travers différentes associations, elle favorise la pérennisation, le développement et la création d'entreprises. Versailles Grand Parc accompagne l'implantation d'entreprises notamment grâce à une bourse aux locaux performante et une pépinière d'entreprises active et bien équipée.

Carole Beauchet
Directrice de la communication
Tel : 01.39.66.30.05
carole.beauchet@agglovgp.fr

Sophie Prévost
Tel : 01 42 21 12 18 – 06 22 93 12 92
Pour Versailles Grand Parc

<http://www.versaillesgrandparc.fr/lagglo/carte-didentite/>